

Ghana



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 239
- Population en milliers (2006) : 22 556
- PIB par habitant, valorisation dollars PPA (2006) : 2 146
- Espérance de vie (2006) : 57.8
- Taux d'analphabétisme (2006) : 42.1

Ghana

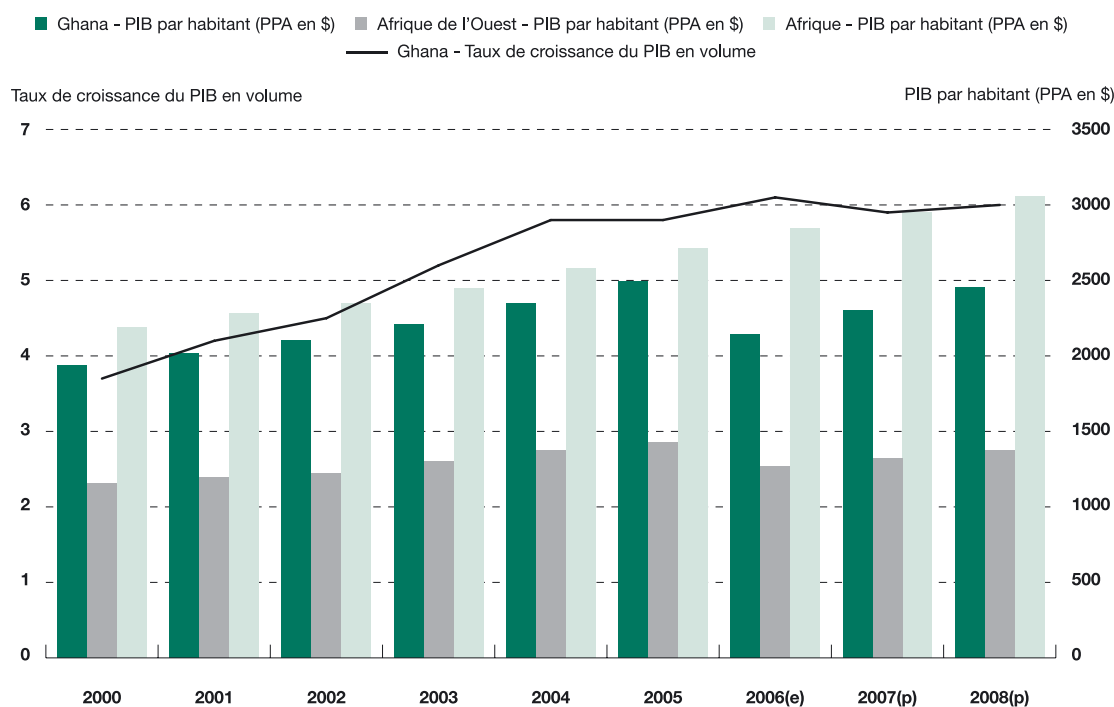


L'ÉCONOMIE DU GHANA RECUEILLE LES FRUITS de l'un des programmes de réformes les plus réussis d'Afrique : la croissance s'est accélérée sous l'effet de fondamentaux économiques solides, qui résultent d'une politique monétaire anti-inflationniste et d'un assainissement budgétaire. Il est désormais manifeste que le secteur privé réagit positivement. Les banques restructurent leurs portefeuilles, en vue d'augmenter leurs prêts à ce secteur. Les anticipations d'inflation s'étant atténuées, l'horizon de planification des activités s'étend, et la progression des entrées de capitaux traduit vraisemblablement une confiance accrue des investisseurs dans les perspectives économiques du pays. L'économie ghanéenne semble sur le point de devenir celle d'un marché émergent.

L'environnement politique s'améliore, ce qui a contribué au récent essor de la croissance économique, avec une progression du PIB en volume de 6.2 pour cent en 2006 (estimation), contre un taux annuel moyen de 5.5 pour cent sur la période 2000-05. La croissance devrait se stabiliser autour de 6.1 pour cent en 2007 et 2008. Grâce à sa récente croissance soutenue, le Ghana peut accélérer la mise en œuvre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Cette croissance repose sur

Les réformes et la stabilité politique favorisent l'émergence d'une économie de marché alors que la diversification des exportations et l'amélioration des services publics accélèrent la croissance et le développement.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (dollars PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/322342473228>

une base plus large, bien que le secteur agricole domine encore l'activité du pays. Ses performances en termes de renforcement de la démocratie et la stabilité de son paysage politique sont de bon augure pour la poursuite de l'expansion économique. Néanmoins, la situation politique pourrait encore progresser si l'on s'attaquait à la perception de la corruption dans la vie publique, qui se détériore. En outre, pour l'avenir, le Ghana doit diversifier ses principaux secteurs d'exportation et approfondir sa transformation structurelle afin que le secteur privé joue un rôle important dans l'économie. La croissance doit aussi s'accélérer pour que le pays génère une hausse suffisante de son niveau d'emploi, continue de réduire la pauvreté et rejoigne la catégorie des pays à revenu intermédiaire au cours de la prochaine décennie. Le Ghana doit par ailleurs moderniser ses services publics, notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, pour que sa population soit en meilleure santé.

Développements économiques récents

Le Ghana met en œuvre son second Cadre stratégique de réduction de la pauvreté et pour la croissance (CSR II) pour 2006-09. Sa croissance reste vive, avec un PIB en volume en progression de 6.2 pour cent en 2006, contre 5.8 pour cent en 2005. C'est la première fois depuis plusieurs années qu'elle franchit la barre des 6 pour cent, avec une sixième année consécutive de forte hausse.

Jusqu'à récemment, la croissance était surtout tirée par l'agriculture. En 2006, les principaux moteurs ont été l'industrie et les services, bien que l'agriculture ait encore affiché de bons résultats. À 5.7 pour cent, la croissance de la production agricole a été inférieure aux 6.6 pour cent enregistrés l'année précédente. La part de l'agriculture dans le PIB a légèrement reculé, à 35.8 pour cent en 2006 contre 36 pour cent en 2005. L'essor de ce secteur ces dernières années s'explique essentiellement par la production de cacao, qui a fortement bénéficié des incitations mises en place par les pouvoirs publics (voir encadré). En 2006, le volume de cacao a progressé de 8.7 pour cent, après une

expansion annuelle moyenne de 19.8 pour cent entre 2003 et 2005.

D'autres branches de l'agriculture, en particulier les cultures de base comme le manioc et l'huile de palme, ont continué de recueillir les fruits des « initiatives présidentielles spéciales » (*Presidential Special Initiatives* – PSI) relatives à l'agriculture. Celles-ci visent à moderniser l'agriculture ghanéenne grâce à la diffusion d'informations sur les meilleures pratiques, à la fourniture de dispositifs d'irrigation et à la distribution de meilleures variétés de semences et d'engrais. Dans le cadre du CSR II, l'État a renforcé ces initiatives en 2006 par des mesures visant à faciliter l'accès au crédit et aux intrants agricoles et à amplifier la diffusion des services de vulgarisation.

Ces mesures sont capitales, car les perspectives du secteur agricole restent limitées par des obstacles structurels. Ainsi, on rapportait en 2006 que seulement 5 pour cent des terres irrigables du pays étaient effectivement irriguées, de sorte que la production restait largement tributaire des aléas météorologiques. Les services de vulgarisation sont en outre si restreints que l'on ne dénombrait alors qu'un agent technique d'assistance pour 2 000 paysans. De surcroît, 40 pour cent de la production agricole totale est perdue chaque année en raison de défaillances des installations d'entreposage, de la chaîne de commercialisation et des infrastructures.

L'activité industrielle s'est accélérée en 2006 au rythme de 7.3 pour cent, contre 5.5 pour cent en 2005. Cette année, elle a été tirée par une expansion de 9 pour cent de la production aurifère. La croissance industrielle aurait même pu être encore plus alerte si l'offre d'électricité n'avait pas été restreinte, notamment à cause d'une baisse du niveau des eaux au barrage d'Akosombo, la source d'électricité la plus importante du pays, ainsi que d'un manque d'investissement dans des capacités de production supplémentaires et de pertes découlant de raccordements illicites. La *Volta River Authority* (VRA), principal fournisseur d'électricité, prévoit d'installer un générateur électrique thermique de secours à Tema, qui devrait être transformé en une centrale thermique plus importante



Le rôle crucial de l'État dans la modernisation de la production de cacao au Ghana

Depuis 2000, les pouvoirs publics ghanéens ont déployé des efforts concertés pour réformer le secteur cacaoyer du pays qui était, dans les années 1960 et 1970, le premier au monde, mais se classe aujourd'hui au troisième rang. Diverses mesures (relèvement des prix payés aux producteurs, versement de primes, programmes efficaces de lutte contre les maladies et les nuisibles, amélioration des pratiques agronomiques et promotion de méthodes de culture du cacao nouvelles et innovantes) ont enregistré un succès spectaculaire, induisant des productions records.

Sur la saison 2005/06, la production de cacao a franchi les 740 000 tonnes, soit une progression de 23 pour cent par rapport aux 600 000 tonnes récoltées lors de la campagne précédente, ce qui a porté la moyenne des trois dernières campagnes à 692 300 tonnes, c'est-à-dire plus du double des plus des 340 000 tonnes récoltées lors de la campagne 2001/02.

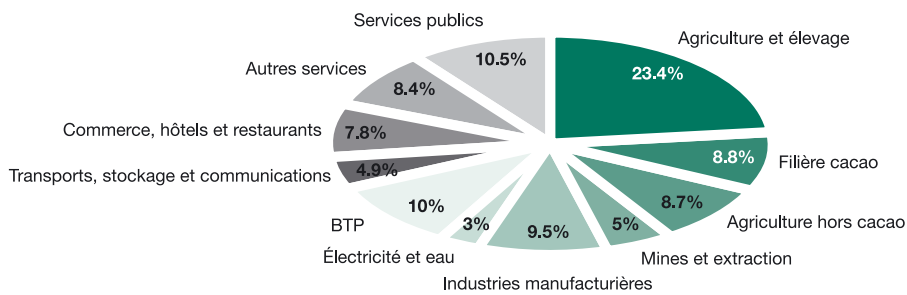
Le relèvement des prix payés aux producteurs a largement contribué à l'accroissement de la production. Sur la récolte 2005/06, les producteurs ont touché 562.5 de cedis par sac de 64 kilogrammes de cacao (près de 9 millions de cedis par tonne), ce qui représentait 72.86 pour cent du prix net f.o.b., soit 2.86 pour cent de plus que convenu préalablement. De fait, le prix payé aux producteurs a quasiment triplé depuis 2001 : ceux-ci n'étaient alors rémunérés que 3.475 millions de cedis la tonne. L'État a également garanti qu'une part nette d'au moins 70 pour cent du prix net f.o.b. reviendrait aux producteurs chaque année. En octobre 2006, un nouveau prix a été annoncé pour la saison 2006/07 : 9.15 millions de cedis par tonne, soit 72.19 pour cent du prix net f.o.b. Les pouvoirs publics proposent également une incitation supplémentaire aux exploitants sous forme de prime. Sur la campagne 2005/06, une prime de 17 140 cedis était versée par sac. En outre, les autorités ont instauré un fonds de fiducie, appelé *Farmers' Scholarship Trust Fund*, pour le financement des bourses destinées aux cultivateurs de cacao assistant à des cours d'enseignement secondaire. Au total, 15 milliards de cedis ont été versés à ce fonds pour l'année 2005/06, offrant quelque 2 500 bourses d'études aux cultivateurs de cacao. En outre, l'État a mis en place un fonds de lancement pour un programme de logement destiné aux agriculteurs, qui a déjà permis de démarrer la construction de plusieurs maisons par le biais du département du Logement rural. Il a, de plus, lancé un programme d'emprunt pour l'achat de véhicules réservé aux cultivateurs de cacao, afin de les aider à acquérir leur propre moyen de transport. En 2006, 33 de ces agriculteurs ont pu profiter de ce programme.

Le gouvernement agit sur un autre aspect important pour stimuler la production de cacao : la lutte contre les maladies et les ravageurs. Depuis le lancement du programme en 2001, la pourriture brune des cabosses a été traitée par pulvérisation dans plus de 740 000 exploitations de cacao. Près de 520 000 cultivateurs ont bénéficié de ce programme, qui emploie plus de 50 000 jeunes des communautés locales. L'État entend intensifier ce programme en 2007 et atteindre 775 000 exploitations, couvrant 650 000 agriculteurs et créant plus de 51 000 emplois. Par ailleurs, un certain nombre de routes de desserte ont été réhabilitées dans les régions productrices de cacao (Ashanti, Brong Ahafo, Centre et Ouest).

dans les prochaines années. En proportion du PIB, le secteur industriel est passé de 24.7 pour cent en 2005 à 25.4 pour cent en 2006. Il reste toutefois beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre l'objectif de

37 pour cent fixé par l'État pour 2010. Pour y parvenir, ce secteur devrait enregistrer une croissance annuelle d'au moins 12 pour cent, soit nettement plus que le taux actuel.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2005 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Service statistique du Ghana.

<http://dx.doi.org/10.1787/048065653553>

Les difficultés rencontrées dans le secteur manufacturier grèvent les efforts visant à stimuler la croissance industrielle. En 2006, ce secteur a progressé de 4,2 pour cent, contre 5 pour cent l'année précédente. Les raisons avancées pour justifier la fermeture de l'usine British American Tobacco en décembre 2006 mettent en lumière les grands problèmes auxquels se heurte l'activité manufacturière du pays. Les entreprises pointent incessamment les taxes élevées et les importations bon marché comme des entraves. En outre, les entités privées et les leaders industriels se plaignent de la négligence dont fait preuve le secteur et de l'incapacité du gouvernement à mettre en œuvre d'audacieuses mesures qui lui permettraient d'échapper à la stagnation. Les récentes stratégies de croissance du secteur manufacturier déployées par les pouvoirs publics ciblèrent le textile et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette stratégie semble toutefois avoir échoué, puisque l'industrie locale, qui repose sur un équipement archaïque, confrontée à des pannes de courant récurrentes et produisant de faibles volumes, continue de décliner face aux importations bon marché de textile et de vêtements de seconde main.

Le secteur tertiaire a progressé de 6,5 pour cent (estimation) en 2006, soit légèrement plus que les 6,2 pour cent atteints l'année précédente. Cette expansion a été tirée par une augmentation des dépenses publiques et une plus grande vitalité des services financiers et de l'assurance. En outre, les télécommunications mobiles ont affiché une forte hausse : les opérateurs de téléphonie mobile Ghana Telecom, Millicom et Scancom ont tous étendu leur palette de services. Le portefeuille d'activités des

prestataires de télécommunications a contribué à un accroissement de la télédensité (nombre de téléphones pour 100 personnes), qui est passée d'environ 5,2 pour cent en 2003 à 6,7 pour cent en 2006, le nombre de lignes téléphoniques ayant plus que doublé (approximativement 650 000 en 2003 et plus de 1,7 million en 2006). Le secteur du tourisme a poursuivi son expansion, avec une progression estimée de 47 pour cent et 69 pour cent respectivement pour le nombre de visiteurs et les dépenses entre 2000 et 2006. Les recettes touristiques devraient atteindre 1,5 milliard de dollars en 2007, ce qui en fait la troisième source de devises la plus importante après les exportations de marchandises et les envois de fonds par les travailleurs émigrés. Pour atteindre ce chiffre, les pouvoirs publics ont mis en place une stratégie visant à faire du Ghana la « patrie » de la diaspora africaine, de sorte que les Ghanéens expatriés ne constituent plus la majorité des touristes.

L'investissement continue d'augmenter notablement. En 2006, la formation de capital privé et public a enregistré un vif essor. Depuis quelques années, la réduction de l'encours de la dette extérieure et de la dette publique nationale améliore l'équilibre épargne-investissement, ainsi que la dynamique de croissance du pays. En 2006, la contraction de la dette a permis au pays de consacrer davantage de ressources aux dépenses d'infrastructures. D'après les projections, le volume de la formation de capital privée et publique devrait encore progresser en 2007 et 2008 si la confiance dans l'économie se maintient. Les exportations devraient cependant ralentir, car leur diversification reste insuffisante.

Tableau 1 - Composantes de la demande

	1998	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume		
Formation brute de capital	23.1	29.0	13.4	7.7	8.7
Publique	11.2	12.0	14.5	9.5	6.9
Privée	12.0	17.0	12.6	6.4	10.0
Consommation finale	89.7	96.6	7.7	4.6	6.8
Publique	16.1	15.3	2.2	9.2	4.9
Privée	73.6	81.3	8.5	4.0	7.0
Solde extérieur	-12.9	-25.6			
Exportations	33.9	36.2	5.9	4.4	4.6
Importations	-46.7	-61.8	15.4	4.5	9.5

Source : Données du Service statistique du Ghana ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/112635631513>

Politique macro-économique

Le Ghana entretient de bonnes relations avec le Fonds monétaire international (FMI). Le prêt de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) est arrivé à échéance en octobre et ne sera pas renouvelé. A la place, l'État pourrait instaurer un Instrument de soutien à la politique économique (ISPE), par lequel le FMI accepte d'aider les pays à élaborer des programmes économiques et à en surveiller l'application, sans pour autant apporter de concours financier.

Politique budgétaire

La stabilité macro-économique étant désormais bien établie, le défi consiste à transformer la dynamique de la politique macro-économique en une accélération de la croissance, grâce à des investissements publics ciblés et une incitation au développement du secteur privé.

En 2006, les pouvoirs publics ont cherché à « attirer » l'investissement privé grâce à un remboursement net de la dette nationale équivalent à environ 1 pour cent du PIB, tout en augmentant les ressources allouées au développement. Cette politique s'est révélée fructueuse dans la mesure où la part de la dette intérieure dans le PIB est tombée à 17.8 pour cent en 2006 (estimation), contre environ 21 pour cent en 2004. De plus, le ratio

du service de la dette nationale sur le total des recettes de l'État a chuté de 45.1 pour cent en 2003 à 27.5 pour cent en 2005, et il était estimé à 24 pour cent en 2006.

En 2006, le total des recettes de l'État a progressé, notamment en raison d'une réforme de l'administration fiscale qui a donné plus de pouvoir aux perceptions, de nouvelles taxes et d'une augmentation des dons. Depuis 2004, date à laquelle les agences de perception des impôts ont pu prélever 3 pour cent des sommes collectées pour faire face à leurs frais administratifs, elles ne cessent de dépasser leurs objectifs. En conséquence, la capacité contributive du pays est montée de 19.4 pour cent en 2005 à 19.8 pour cent du PIB en 2006. En outre, les aides versées par les donateurs ont augmenté, s'établissant à 5.6 pour cent du PIB en 2006, contre 5.3 pour cent en 2005. Néanmoins, compte tenu de l'actuelle étroitesse de l'assiette fiscale et de la forte dépendance du pays aux taxes pétrolières, les pouvoirs publics pourraient avoir du mal à obtenir davantage de recettes s'ils ne parviennent pas à élargir cette assiette. En conséquence, les recettes fiscales devraient à peu près stagner en 2007, et les améliorations ultérieures de leur niveau dépendront largement de l'accroissement des dons. À cet égard, le Ghana améliorera sa situation budgétaire grâce à un don de 547 millions de dollars des États-Unis au titre du Compte du défi du Millénaire (*Millennium Challenge Account* – MCA), ce qui représente de loin la somme la plus importante octroyée dans le cadre de ce programme.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
Recettes totales (avec dons)^a	20.5	24.4	29.8	27.9	28.6	29.2	29.0
Recettes fiscales	15.8	19.1	21.3	19.4	19.8	19.9	20.2
Dons	2.2	4.7	6.4	5.3	5.6	6.1	5.5
Dépenses totales (et prêts nets)^a	28.6	28.8	33.3	30.8	32.9	32.9	32.7
Dépenses courantes	17.3	19.8	20.9	18.8	18.3	17.8	17.6
<i>Sans les intérêts</i>	<i>10.3</i>	<i>13.6</i>	<i>16.6</i>	<i>15.1</i>	<i>15.3</i>	<i>15.2</i>	<i>15.1</i>
Salaires	5.5	8.4	8.8	8.5	8.2	7.8	7.6
Paiements d'intérêts	7.0	6.2	4.4	3.6	3.0	2.7	2.5
Dépenses en capital	11.3	8.9	12.4	12.0	14.6	15.1	15.1
Solde primaire	-1.1	1.8	0.8	0.7	-1.3	-1.0	-1.1
Solde global	-8.1	-4.4	-3.6	-3.0	-4.3	-3.7	-3.6

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du Service statistique du Ghana ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/366632851161>

En 2006, à la suite de l'amélioration des recettes, l'État a maintenu une politique de dépenses expansionniste. Le total des dépenses a atteint 32.9 pour cent du PIB, contre 30.8 pour cent en 2005. L'adoption en 2004 d'un certain nombre de mesures législatives, dont la loi sur l'administration des finances, la loi d'examen des comptes et la loi sur les autorisations de dépenses, semble avoir permis de maîtriser les dépenses récurrentes. En conséquence, l'augmentation des dépenses totales en 2006 était essentiellement due à un accroissement des dépenses en capital, évolution fort bienvenue étant donné la quasi-stagnation de ce type de dépenses ces dernières années. La volonté des pouvoirs publics de continuer à limiter les dépenses courantes au profit d'investissements publics sera mise à l'épreuve en 2007 par les fortes pressions politiques liées à l'approche des élections législatives de 2008. Pourtant, le recul des paiements d'intérêts devrait se poursuivre, de sorte que le pays pourra stabiliser son déficit budgétaire en 2007 et 2008.

Politique monétaire

La politique monétaire du Ghana vise toujours à ramener l'inflation en deçà de 10 pour cent et à limiter la volatilité du taux de change. La cible d'inflation doit être atteinte via la maîtrise de la monnaie de banque centrale, la masse monétaire au sens large (M2) constituant l'objectif intermédiaire. En 2006, les autorités monétaires ont contenu la croissance de la monnaie centrale à 16.4 pour cent, contre 19.3 pour

cent en 2005. Cependant, M2 a gonflé beaucoup plus rapidement (34.6 pour cent) que l'année précédente (22.5 pour cent). La majeure partie de cette expansion s'explique par une plus forte demande de crédit de la part du secteur privé, sous l'effet de l'essor économique.

L'inflation a eu tendance à s'atténuer en 2006, malgré l'effet à retardement du renchérissement du pétrole fin 2005 qui a, pour l'essentiel, été compensé par un taux de change relativement stable et un meilleur approvisionnement alimentaire. L'objectif d'un taux d'inflation à un seul chiffre a presque été atteint en 2006 : l'inflation des prix à la consommation était tombée à 10.5 pour cent fin octobre 2006, alors qu'elle s'établissait à 14.8 pour cent fin décembre 2005. De plus, l'inflation hors énergie et alimentation est restée comprise entre 3 et 9 pour cent en 2006, signe de faibles tensions inflationnistes sous-jacentes.

L'orientation à la baisse des anticipations inflationnistes en 2006 a contribué au recul des taux d'intérêt sur l'année. Le taux directeur de la Banque du Ghana, qui avait régulièrement été abaissé depuis 2003, a été maintenu à 14.5 pour cent en 2006. Les taux courts ont généralement décliné, le taux moyen du bon du Trésor à 91 jours cédant 3.6 points, pour s'établir à 10.3 pour cent en 2006. Après s'être repliés beaucoup plus vite que les taux de rémunération des dépôts sur la période 2000-05, les taux de prêts sont restés stables à 27.7 pour cent entre septembre 2005 et septembre 2006.

Le régime de taux de change flexible dirigé du Ghana semble bien fonctionner : récemment, la Banque du Ghana a moins eu à intervenir pour lisser les fluctuations sur le marché des changes. Le niveau plus élevé des envois de fonds par les travailleurs expatriés, les solides entrées de capitaux provenant des donneurs et les recettes conséquentes issues de la production de cacao ont encore contribué à compenser les effets de la montée des cours du pétrole, de sorte que le cedi a pu conserver une relative stabilité face aux grandes devises internationales. En 2006, la monnaie s'est légèrement dépréciée (0.9 pour cent) face au dollar des États-Unis, après des dépréciations modérées en 2005 et 2004 (2.1 et 2.2 pour cent respectivement). Ces évolutions minimales contrastent nettement avec la chute sans précédent de 57 pour cent de sa valeur en 2000. En octobre 2006, la communauté internationale a reconnu la stabilité du cedi, par l'émission à l'étranger d'euro-obligations libellées en cedis par la Banque africaine de développement.

Position extérieure

La stratégie de développement définie par les autorités repose sur la croissance des exportations et des investissements directs. C'est dans cette optique que le Ghana a lancé, en 2005, une politique commerciale nationale, visant à relever sa compétitivité internationale et à garantir de meilleurs débouchés pour ses produits. Cette politique cherche notamment à promouvoir l'intégration régionale au sein de la Cedeao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) par une harmonisation et une réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce.

Parallèlement, le Ghana et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest ont entamé des négociations avec l'Union européenne (UE) en vue d'établir un Accord de partenariat économique (APE) compatible avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour remplacer le régime commercial préférentiel non réciproque de l'Accord de Cotonou en vigueur.

La balance des opérations courantes ghanéenne est en déficit constant, lequel s'est nettement aggravé, passant de 7.1 pour cent du PIB en 2005 à 11.7 pour cent en 2006. Les évolutions de la balance courante reflètent largement les fluctuations des échanges de biens, caractérisés par un déficit grandissant depuis quelques années. En 2006, le déficit commercial s'est creusé à 25.7 pour cent du PIB, contre 23.5 pour cent en 2005. Cette évolution s'explique en particulier par l'alourdissement de la facture pétrolière dû à la flambée des cours moyens du pétrole brut. En outre, le déficit commercial hors pétrole s'est accru ces dernières années en raison de l'appréciation du taux de change réel de la monnaie locale, qui a rendu assez difficile la diversification des exportations. Le Ghana demeure fortement tributaire de l'exportation de quelques produits primaires, notamment le cacao et l'or, et donc vulnérable aux chocs externes sur les termes de l'échange. En conséquence, les projections indiquent que les exportations stagneront en 2007 et 2008, le déficit du compte courant restant élevé.

En dépit de ces récents déficits du compte courant, la balance des paiements globale du pays affiche un excédent, essentiellement grâce à la balance des mouvements de capitaux. En 2006, l'excédent de la

Tableau 3 - Comptes courants (pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
Balance commerciale	-11.1	-10.3	-17.1	-23.5	-25.7	-25.1	-26.0
Exportations de biens (f.o.b.)	28.0	32.4	31.4	25.6	25.9	25.1	24.5
Importations de biens (f.o.b.)	39.0	42.7	48.5	49.0	51.6	50.2	50.4
Services	-1.8	-4.0	-4.4	-1.3	-1.2	-2.3	-2.5
Revenus des facteurs	-2.0	-1.5	-1.9	-1.5	-1.3	-0.7	-0.3
Transferts courants	9.9	18.4	20.7	19.2	16.4	16.5	15.4
Solde des comptes courants	-5.0	2.4	-2.7	-7.1	-11.7	-11.6	-13.4

Source : Données du Service statistique du Ghana ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

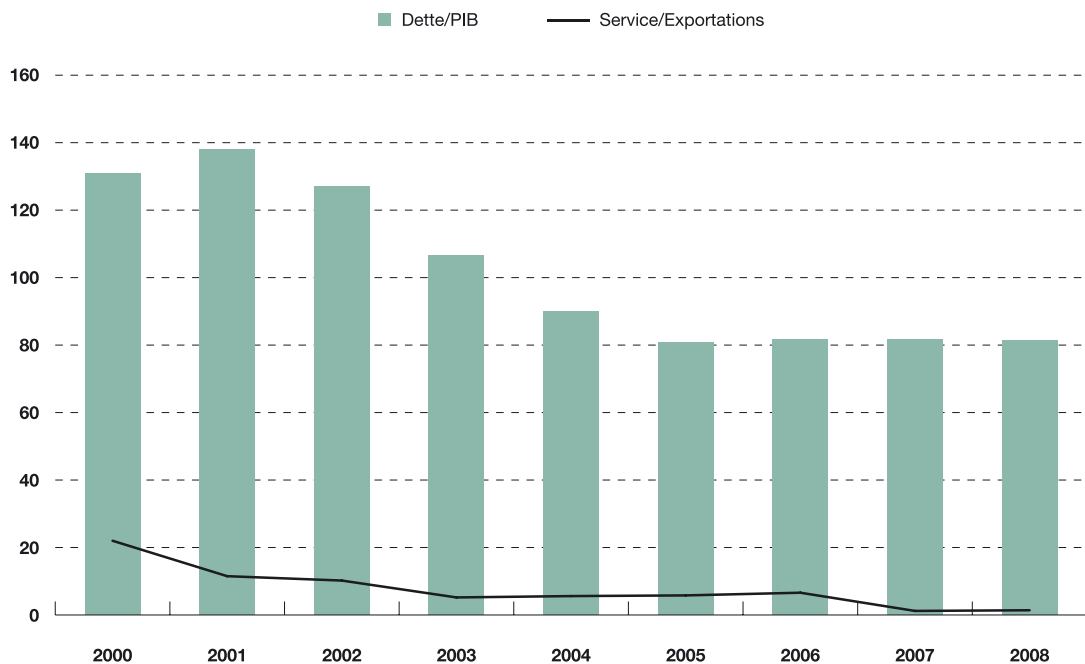
<http://dx.doi.org/10.1787/118565377171>

balance des paiements a grimpé à 155 millions de dollars, contre 110 millions en 2005. Cette injection significative dans le compte de capital provient en grande partie d'entrées de capitaux privés. L'encours des réserves de change du Ghana se montait à 1.65 milliard de dollars en octobre 2006, ce qui couvrait 3.3 mois d'importations pour 2005.

Fin 2005, la dette extérieure du Ghana s'établissait à 6.3 milliards de dollars, l'équivalent d'environ 59 pour cent du PIB, avec un coefficient du service de la dette de 6 pour cent. La composition de la dette est restée

largement inchangée en 2006 : approximativement 63 pour cent étaient dus à des bailleurs de fonds multilatéraux, 29 pour cent à des créanciers bilatéraux, les 8 pour cent restants représentant la dette commerciale. Fin septembre 2006, la dette totale a été ramenée à 2.1 milliards de dollars, soit une réduction de deux tiers, au titre de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Le fardeau de la dette a donc été ramené à 13 pour cent du PIB en 2006, avec un coefficient du service de la dette de seulement 2 pour cent.

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI et Banque mondiale.

<http://dx.doi.org/10.1787/312750007878>

Questions structurelles

Développements récents

Au Ghana, les réformes structurelles actuelles sont axées sur l'amélioration des services publics et la promotion du secteur privé. Dans le cadre du CSRP II, le développement du secteur privé constitue une stratégie clé pour l'accélération de la croissance, et l'amélioration

de l'environnement des affaires représente à cet égard un objectif central.

Les récents efforts déployés par le Ghana pour améliorer son environnement des affaires commencent à porter leurs fruits : selon le rapport *Doing Business 2006* de la Banque mondiale, le pays se situait, globalement, au 94^e rang sur 175 pays observés, alors que l'année précédente, il se classait 102^e. En outre, le

Ghana figurait parmi les dix pays ayant le plus réformé leur climat des affaires. Les pouvoirs publics cherchent à amplifier ces progrès grâce à la mise au point d'un indicateur national qui surveille les coûts et les charges associés à la pratique des affaires, et par l'amélioration du processus de réforme lui-même, en faisant intervenir davantage de parties prenantes, de manière à obtenir des contributions utiles, un consensus et d'encourager le développement de la propriété privée.

Depuis quelque temps, l'État élabore également un outil d'évaluation de l'impact de la réglementation en vue d'analyser les coûts et les avantages découlant des nouvelles mesures et réglementations. Cet outil sera formalisé et mis en œuvre en 2007.

De surcroît, la stratégie de développement du secteur privé se poursuit grâce à l'établissement d'unités dédiées au service client visant à améliorer les services publics, dans le cadre du programme de réforme de l'administration. Cette stratégie englobe aussi d'autres activités, notamment l'instauration d'un guichet unique pour la déclaration rapide des investissements.

Les pouvoirs publics ont relancé le programme de privatisation, qui était au point mort. Ils ont restructuré une partie des entreprises d'État, première étape vers le désengagement. Dans le cadre de ce processus, les entreprises concernées ont été autorisées à opérer aux conditions du marché et ont reçu l'autonomie nécessaire pour emprunter sur les marchés de capitaux locaux et internationaux. En 2006, les autorités ghanéennes ont commencé à examiner le mandat de la commission des entreprises publiques (*State Enterprises Commission*) afin d'adapter ses fonctions à ce nouveau contexte.

Les récentes réformes du secteur financier ghanéen ont permis de mettre en place une grande partie de l'infrastructure de paiement nécessaire au développement de marchés financiers efficaces. L'État procède à des changements structurels qui contribueront à préserver la santé et la stabilité du système financier et à améliorer les mécanismes de transmission de la politique monétaire. A cette fin, diverses mesures ont été soumises au Parlement en 2006. Il s'agit de différents projets de loi portant notamment sur les opérations sur les marchés

des changes, l'évaluation du crédit, le système central de dépôt et la lutte contre le blanchiment d'argent. Le projet de loi sur les opérations sur les marchés des changes entend institutionnaliser le régime libéral actuellement en vigueur pour les paiements et les échanges extérieurs, et supprimer les exigences bureaucratiques et administratives associées au contrôle des changes. Le projet de loi sur l'évaluation du crédit prévoit la constitution d'un registre permettant d'accumuler davantage d'informations sur la solvabilité des emprunteurs potentiels. Le projet de loi sur le système central de dépôt vise à garantir la fiabilité et la sécurité des titres de propriété sur les actions et les instruments de dette publique, et peut donc favoriser le développement du marché boursier. Le projet de loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent protégera quant à lui l'intégrité du système financier contre les malversations.

Le gouvernement cherche à dynamiser les marchés d'actions et obligataires locaux. Parmi les mesures récemment adoptées, citons l'émission d'emprunts d'État à moyen terme, l'instauration d'un dépositaire central de titres, l'automatisation de la Bourse du Ghana et l'engagement à privilégier la Bourse nationale comme support pour la cession d'actifs des entreprises publiques. Le secteur privé recourt de plus en plus au marché des capitaux pour financer ses investissements à long terme, contrairement au secteur public, qui brille par son absence. En conséquence, en 2007, les pouvoirs publics investissent des ressources substantielles afin de préparer également les principales institutions du secteur public (entreprises de réseau, universités, assemblées municipales et de district) à la recherche de solutions de financement à long terme sur le marché des capitaux national.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

Le Ghana est relativement bien doté en ressources hydrologiques. A l'échelle du pays, l'eau de surface est largement suffisante pour répondre aux besoins nationaux, estimés à environ 321 millions de mètres cubes. Le réseau hydrologique de la Volta draine environ 70 pour cent de la superficie totale du pays, le fleuve se jetant directement dans le golfe de Guinée. Le lac

Volta, le plus grand lac artificiel au monde, couvre environ 8 482 kilomètres carrés. Les régions au sud-ouest et au sud-est du pays, qui se trouvent en dehors du bassin hydrologique de la Volta, sont drainées par de nombreux cours d'eau et grands fleuves qui se jettent aussi directement dans l'océan. Ces fleuves et rivières sont utilisés pour l'eau potable, la pêche, ainsi qu'à des fins agricoles et industrielles. La Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, le Togo et le Bénin ont également accès au réseau hydrologique de la Volta, alors que seule la Côte d'Ivoire partage les bassins des grands fleuves Bia et Tano avec le Ghana. Bien que la Volta traverse plusieurs pays, il n'existe actuellement aucun mécanisme de coopération visant à unir les efforts pour mettre ce fleuve en valeur. Le Ghana a récemment appelé à l'établissement d'une commission conjointe chargée de gérer le bassin en vue d'un développement durable et équitable.

La production et l'adduction d'eau et l'assainissement au Ghana relèvent essentiellement de l'État. La *Ghana Water Company Limited* (GWCL) est le principal organisme public chargé de mettre en valeur, exploiter, surveiller et réglementer l'eau et l'assainissement. Le rôle du secteur privé se limite, pour l'essentiel, à la conception et à la construction des systèmes d'adduction d'eau. Il participe également à la vente de l'eau, notamment par le biais d'opérateurs de citernes privés. Pour garantir l'efficacité et la transparence du secteur de l'eau, plusieurs organes de réglementation ont été mis en place. Il s'agit notamment de la *Public Utility Regulatory Commission* (PURC), qui réglemente la tarification et les performances opérationnelles de l'adduction, de la *Water Resource Commission* (WRC), chargée de la réglementation et des ressources hydrologiques, du *Ghana Standard Board*, responsable de l'élaboration des normes relatives à l'eau potable, de l'*Environmental Protection Agency*, qui s'occupe de la réglementation environnementale des opérations d'adduction d'eau, de la *Ghana Water Company Limited*, propriétaire du réseau urbain d'alimentation en eau, qui supervise les opérations de distribution, ainsi que le développement et l'extension du réseau d'eau urbain, et, enfin, de la *Community Water and Sanitation Agency*, chargée de développer les services d'eau et d'assainissement auprès des communautés rurales à travers les assemblées de district.

Au Ghana, le manque d'accès à de l'eau salubre et aux systèmes d'assainissement constitue un problème de santé publique et est à l'origine de 70 pour cent des maladies. On observe d'importants écarts d'accès à l'eau salubre et à l'assainissement à un prix abordable, selon les revenus, entre zones rurales et zones urbaines, mais aussi d'une région à l'autre. D'après le *Ghana Water Sector Restructuring Secretariat* (WSRS), en 2005, seulement 46 pour cent de la population totale disposait de l'eau courante. Ce chiffre tombe à 22 pour cent pour les personnes considérées comme pauvres. Il n'y a que dans quelques régions urbaines que l'on trouve véritablement un accès ininterrompu à de l'eau courante traitée. L'accès moyen s'établit à 46 pour cent de la population citadine, tandis qu'en zone rurale, il n'est que de 35 pour cent. Le manque d'assainissement adéquat est tout aussi criant. Là encore, d'après le WSRS, le pourcentage de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées était d'environ 40 pour cent en zone urbaine et de 35 pour cent dans les campagnes. Pour que les Objectifs du millénaire pour le développement soient atteints, il faudrait porter à 88 pour cent la couverture de l'adduction d'eau en zone urbaine, et à 80 pour cent la couverture en installations sanitaires.

Les ménages n'ayant pas accès à de l'eau salubre dépendent de diverses sources moins fiables et moins hygiéniques, et souvent plus onéreuses. C'est la pollution qui menace le plus la durabilité des ressources hydriques. L'essor de la demande en eau, découlant de l'expansion des industries consommatrices d'eau (chimiques, pétrolières et minières notamment), ainsi que de la croissance urbaine et de l'agriculture, risque d'être plus rapide que l'offre.

Les contraintes financières sont les principaux freins à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement au Ghana. On estime que, si l'on voulait obtenir une couverture adéquate, la réhabilitation et l'expansion des infrastructures hydrauliques urbaines nécessiteraient à elles seules 1,3 milliard de dollars d'investissements. En raison de financements insuffisants, le rythme de la maintenance et l'extension des services d'eau et d'assainissement n'est pas suffisant pour suivre l'essor démographique. La plupart des réseaux existants ont

été construits à une époque où les villes étaient à peu près moitié moins peuplées. Selon les estimations de la GWSC, près d'un tiers des systèmes d'adduction d'eau du pays ne sont pas opérationnels, et le reste fonctionne nettement en dessous de la capacité attendue. D'autres obstacles entravent l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement : les tarifs ne garantissent pas un recouvrement complet des coûts, notamment en zone rurale, les activités des donateurs et des organisations non gouvernementales (ONG) manquent de coordination et de supervision et la population locale ne participe pas assez aux projets.

Les pouvoirs publics semblent désormais s'attaquer à plusieurs des obstacles qui empêchent l'amélioration de la distribution de l'eau et de l'assainissement. Depuis 2003, ils éliminent progressivement les subventions aux services relatifs à l'eau et commencent à s'orienter vers un recouvrement intégral des coûts. Une commission de régulation des services publics, la PURC (*Public Utility Regulatory Commission*), a été mise en place, avec pour mission d'élaborer des mécanismes de tarification adéquats. L'État a également formulé une proposition pour la participation du secteur privé à la production et à la fourniture d'eau et à l'assainissement. Cette proposition prévoit la concession de 74 systèmes hydrauliques urbains dans tout le pays à deux compagnies privées, avec une injection de fonds de 140 millions de dollars attendue pour la réhabilitation, le renouvellement et l'amélioration des réseaux. Elle a toutefois été critiquée parce qu'elle sépare l'approvisionnement en eau de l'assainissement. De plus, la population a fait montre d'une réticence considérable à l'encontre de ce qu'elle considère comme une privatisation inappropriée de l'eau ; par conséquent, l'État n'a pas pu porter ce projet plus avant.

L'État transfère également la responsabilité de la maintenance et de l'exploitation de l'approvisionnement en eau, tant urbain que rural, aux populations locales concernées. A cette fin, des conseils de la population locale pour l'eau et l'assainissement (*community water and sanitation boards*) ont été établis dans les villes, et des comités d'assainissement (*sanitation committees*) dans les campagnes. Selon ces dispositions, la plupart des questions qui étaient auparavant traitées par des

services centralisés à Accra ou par des bureaux régionaux sont désormais dévolues aux districts. Une agence dédiée, la *Community Water and Sanitation Agency* (CWSA), a également été créée en vue d'aider les populations locales à développer, exploiter et effectuer la maintenance des systèmes hydrauliques. Dans le cadre de ces systèmes gérés par les communautés locales (*Community Managed Systems – CMS*), les villes et les villages posséderont et administreront leurs réseaux d'eau et d'assainissement, fixeront leurs propres tarifs et effectueront la maintenance avec l'aide du CWSA.

Dernièrement, les donateurs et les ONG ont joué un rôle clé dans le financement de la production d'eau et de son approvisionnement et des services d'assainissement au Ghana, en particulier en zone rurale. L'un des principaux acteurs du financement du secteur de l'eau est la Banque mondiale, qui, entre 1980 et 2000, a investi 152.4 millions de dollars dans l'amélioration de l'infrastructure urbaine d'adduction d'eau au Ghana. L'État doit faire en sorte que ces investissements donnent les résultats attendus, en relevant l'efficacité opérationnelle et les performances des réseaux d'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Contexte politique et développement des ressources humaines

Le Ghana reste l'un des rares exemples, en Afrique Occidentale, de pays à la culture démocratique mature, dans une région où nombre d'États connaissent guerres civiles, coups d'État ou monopole du pouvoir. L'État continue de promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance. Il a démontré sa volonté de respecter les principes de bonne gouvernance par son engagement sans réserve envers le Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP). Le Président Kufuor est devenu le premier chef d'État africain à voir son pays franchir avec succès la dernière étape du MAEP, ce qui a été salué par ses pairs lors du 4^e Forum du MAEP à Khartoum, au Soudan, en janvier 2006.

Néanmoins, des problèmes considérables de gouvernance demeurent. Bien que *Transparency*

International classe le Ghana parmi les pays les moins corrompus d'Afrique, le score du pays en termes de perceptions de la corruption a reculé à des niveaux que l'on n'avait plus vus depuis l'arrivée au pouvoir du Président Kufuor en 2000. En particulier, la décentralisation accrue des services engendre de nouvelles possibilités de corruption. Les pressions politiques liées à l'approche des élections législatives et présidentielles en 2008 font craindre que l'engagement des pouvoirs publics à améliorer la gouvernance ne se dégrade. Il devient de plus en plus manifeste que les candidats à la présidence sont prêts à tout, y compris à recourir à la corruption, pour prendre la main. Le problème qui se pose à l'État est de parvenir à contenir les nombreux aspirants qui, au sein du parti au pouvoir, souhaitent succéder au Président Kufuor en 2008.

L'enregistrement continu d'une croissance annuelle d'environ 5 pour cent au cours des 15 dernières années a permis au Ghana de bénéficier d'un des taux de réduction de la pauvreté les plus rapides du continent. Alors qu'elle s'établissait aux alentours de 51 pour cent au début des années 1990, la part de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté extrême – avec moins de 1 dollar par jour – est tombée à 35 pour cent en 2006. La pauvreté reste essentiellement rurale, bien que les chiffres disponibles fassent état d'une légère augmentation en zone urbaine (passant de 8 à 9 pour cent en 2006). L'urbanisation inexorable modifie le profil de la pauvreté : les jeunes rencontrent davantage de difficultés, car le Ghana a du mal à créer des emplois dans le secteur formel et à fournir des services à des citoyens toujours plus nombreux.

La hausse du taux de chômage et l'accentuation du sous-emploi caractérisent le marché du travail ghanéen depuis quelque temps, essentiellement à cause de la faible capacité d'absorption de la main-d'œuvre par l'économie et du manque de compétences adéquates de la majeure partie des travailleurs. La lente progression de l'emploi formel s'explique aussi par l'affaiblissement du rôle de l'État dans l'activité économique, conjugué à une croissance décevante du secteur privé formel. En effet, le chômage résulte surtout d'une croissance du PIB qui n'est pas suffisamment forte et n'utilise pas assez de main-d'œuvre pour absorber la population active

grandissante (celle-ci a presque doublé depuis 1984). En 2006, le taux de chômage total était estimé à 18.4 pour cent. Le taux est relativement élevé parmi les jeunes, à 20 pour cent (17 pour cent pour les hommes, 23 pour cent pour les femmes), de même que dans les zones urbaines. Depuis peu, on observe également une augmentation du chômage parmi les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur, que l'on explique souvent par le manque de débouchés à la sortie des études. C'est une véritable tragédie compte tenu de la rareté du capital humain au Ghana. Le taux de sous-emploi est lui aussi important, à 16 pour cent, touchant à peu près autant les hommes que les femmes. L'incidence grandissante du chômage et du travail au noir appelle des efforts résolus de la part des décideurs politiques afin de promouvoir le développement de compétences appropriées et d'adopter des mesures économiques propices à l'emploi.

Dans le cadre du CSRP II, les principaux objectifs de santé publique restent le comblement des inégalités dans l'accès à des soins de qualité et aux services de nutrition, la mise en place de dispositifs de financement durable qui protègent les pauvres, l'amélioration des infrastructures de santé et de l'efficacité dans les services. Les efforts déployés par les pouvoirs publics dans le domaine de la santé semblent toutefois avoir fait progresser l'accès aux services de santé et la qualité effective des soins.

Le paludisme reste la principale cause de mortalité et de morbidité au Ghana : il est à l'origine d'environ 21 pour cent de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et de 40 pour cent de la morbidité des malades non hospitalisés. L'État s'efforce d'y remédier en essayant de faire reculer le fardeau du paludisme. En 2005, il a lancé une nouvelle politique de traitement médicamenteux du paludisme et, dans le cadre de sa stratégie pour une thérapie préventive intermittente, a adopté une nouvelle combinaison d'antipaludiques (artésunate plus amodiaquine) pour la prévention et le traitement. En 2006, les services de santé du Ghana ont modifié le dosage recommandé pour ce traitement, à la suite de controverses au sujet des effets secondaires. Cette même année, les pouvoirs publics ont également intensifié, sur l'ensemble du territoire, la distribution

de moustiquaires imprégnées d'insecticides. Plus de 5 millions de ces moustiquaires ont été mises à disposition et leur utilisation a augmenté de 32.7 pour cent chez les femmes enceintes et de 31 pour cent chez les enfants de moins de 5 ans.

Le Ghana a atteint son objectif de réduire le taux de prévalence du VIH/Sida à 3.1 pour cent, avec un taux enregistré de 2.7 pour cent en 2006, grâce à la multiplication des sites de traitement par antirétroviraux (ARV) opérationnels. Fin 2006, le pays disposait d'un stock d'ARV pour deux ans.

Néanmoins, l'exode des médecins et du personnel de santé demeure un véritable problème pour la prestation de services de santé. Les données disponibles montrent qu'entre 1999 et 2005, environ la moitié des médecins formés au Ghana n'y exerçaient pas. L'État a, sans grand succès, tenté d'endiguer cette fuite via des mesures incitatives, avec par exemple la mise à disposition de véhicules pour les médecins travaillant dans des régions défavorisées, ainsi que des salaires et des pensions plus élevées.

Les pouvoirs publics cherchent à renforcer l'accès à l'éducation et à améliorer la qualité de l'enseignement, ainsi que la parité entre garçons et filles à l'école. Dans leur plan stratégique pour l'instruction, ils proposent un enseignement de base gratuit et obligatoire, à savoir dans les écoles primaires et les établissements secondaires de premier cycle (*Junior Secondary School – JSS*). L'objectif est d'atteindre un enseignement primaire universel d'ici 2015 et la parité dans les écoles primaires d'ici 2008.

L'extension, en 2005, du programme de bourses (*Capitation Grant Scheme*), qui couvre les frais et les droits concernant, notamment, les activités culturelles, le sport et l'entretien des locaux, pour tous les enfants inscrits dans une école publique de base a induit une progression des taux d'inscription : les inscriptions pour l'enseignement de base ont progressé de 16 pour cent et les taux d'inscription bruts en primaire sont passés de 87.5 pour cent en 2004/05 à 92.1 pour cent en 2005/06. De plus, l'indicateur de parité entre garçons et filles, qui permet à l'État de mesurer la parité dans

les écoles primaires, s'est lui aussi amélioré, avec un score de 0.95 en 2005/06 contre 0.93 en 2004/05.

Afin de veiller à l'équité dans la disponibilité des enseignants et d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage à tous les niveaux et sur l'ensemble du territoire, des efforts ont été déployés pour affecter davantage d'enseignants dans les trois régions du nord, réduisant ainsi les importantes disparités dans les ratios élèves/enseignant. Parallèlement, le ministère de l'Éducation continue d'attirer des professeurs dans les régions isolées en leur proposant des incitations telles que des bicyclettes, des radios, des promotions plus rapides ou un accès à la formation. Mesure provisoire, la mise à niveau des enseignants non formés s'est poursuivie : en 2006, quelque 5 689 d'entre eux ont achevé la première phase du programme pour la formation des enseignants non formés (*Untrained Teacher Training Programme*).